



Votre configuration (W3D2YGT)

CaraTour FORD 600 MQ [2023]

Caractéristique technique

EQUIPEMENT DE BASE

Châssis	-
Puissance du moteur	-
Boîte de vitesses	autom.
Longueur totale (cm)	599 cm
Largeur (extérieur) (cm)	206 cm
Largeur (intérieur) (cm)	187 cm
Hauteur (extérieur) (cm)	274 cm
Hauteur (intérieur) (cm)	205 cm
Poids en ordre de marche (Modèle de base sans option mais avec l'équipement de série) (kg)	2.855 kg (2.712 kg - 2.997 kg)
Note: Y compris l'indication des tolérances de +5% liées à la production	
Masse effective du véhicule (Modèle de base avec option et équipement de série) (kg)	2.932 kg
Poids total techniquement autorisé (kg)	3.500 kg
Masse maximale des équipements supplémentaires (kg)	320 kg
Masse restante de l'équipement supplémentaire (kg)	243 kg
Poids tractable autorisé (kg)	2.500 kg
Empattement (cm)	375 cm
Dimensions des pneus	235/65R16CP
Dimensions des jantes	6,5 J x 16
Nombre de places carte grise	4
Nombre de couchages	3
Note: Veuillez noter que le nombre de places de couchage indiqué peut comprendre des places de couchage pour adultes et pour enfants. Les couchettes n'ont pas les mêmes dimensions. Nous vous recommandons donc de consulter votre concessionnaire WEINSBERG sur les dimensions des couchettes fournies dans le véhicule afin de pouvoir décider si elles conviennent à l'occupation (adultes/enfants) que vous comptez utiliser.	
Max. places de couchage possibles	3
Note: Pour certains modèles, des équipements supplémentaires doivent être sélectionnés afin d'obtenir le plus grand nombre de places de couchage possible. Votre concessionnaire WEINSBERG vous conseillera volontiers.	
Ceintures de sécurité automatiques 3 points	2
Max. de sièges avec ceinture	4
STRUCTURE	
Nombre de baies ouvrantes	5
Epaisseur du plancher (mm)	50 mm



Votre configuration (W3D2YGT)

CaraTour FORD 600 MQ (2023)

ESPACE DE VIE

Ceinture de sécurité 3 points, sièges dans le sens de la marche	2
Dimensions du lit d'appoint dînette (cm)	156 x 70 cm
Dimensions du lit d'invité, en option (cm)	164 x 100/62
Dimensions des lits - arrière (cm)	193 x 147/138 cm

CAPACITÉ DES RÉSERVOIRS D'EAU

Capacité (Litres) réservoir eaux usées	75 l
Capacité (Litres) réservoir eau propre	100 l

Note:

La capacité du réservoir d'eau propre est, selon l'annexe V, partie A, par. 2.6 note (h) du règlement (UE) 1230/2012, limitée à 20 litres par le limiteur de trop-plein (remplissage recommandé en roulant)

Lorsque la soupape de trop-plein est fermée, la capacité du réservoir d'eau propre est de 100 litres

Remplissage des trajets	20
-------------------------	----

CUISINE

Réfrigérateur (volume en litres)	90 l
----------------------------------	------

ALIMENTATION ELECTRIQUE

Batterie cellule	95Ah
Nombre de prises 12 V	1
Nombre de prises 230 V	1
Nombre de prises USB	1

Equipement de série

Châssis / Mécanisme de roulement / Augmentation du PTAC du véhicule

Réf. Nr.	
193953	Bavettes arrière
202844	Conduite volant à gauche
193960	Colonne de direction réglable en hauteur et en profondeur
193961	Porte coulissante à droite fourgon largeur d'ouverture 1.265 mm
193963	Pare-chocs arrière avec marchepied intégré
193973	Calandre - décor chromé
193974	Pare-chocs avant partiellement peint dans la couleur de la carrosserie, y compris les phares antibrouillard
193975	Pneus 16"
193978	Climatisation cabine conducteur avec filtre à poussière et à pollen
193979	Airbag conducteur



Votre configuration (W3D2YGT)

CaraTour FORD 600 MQ [2023]

193980	Airbag passager
193981	Volant en cuir avec télécommande radio
193982	Sièges cabine : Sièges pivotants confort pour le conducteur et le passager avant, chacun avec 2 accoudoirs et support lombaire
201789	Sièges pilotes confort avec housse tissu identique à celui de la cellule - uniquement si option 200633
193983	Prétensionneurs et limiteurs de ceinture de sécurité
194091	Support pour tablette
194092	Pack intérieur FORD (cabine)
194093	Porte-gobelets dans le tableau de bord gauche / droite
550610	Set d'occultant pare-brise et vitres latérales
193985	système de régulateur de vitesse
202871	ESP
202873	ABS
194096	Bouton d'appel d'aide d'urgence
193989	Répartition électronique de la force de freinage (EBD), assistance au freinage d'urgence avec feu stop d'urgence
193991	Contrôle de traction (TCS)
193996	Ordinateur de bord avec informations sur la consommation et le kilométrage (par exemple, autonomie restante) ainsi que l'affichage de la température extérieure...
193998	Bouchon de réservoir pratique Ford Easy Fuel et protection contre les erreurs de carburant
194000	Réservoir carburant 70 litres
194001	Système Start-Stop (pas pour allroad)
202892-02	Lève vitres électriques (Porte conducteur et passager)
194002	Verrouillage centralisé avec télécommande (2 clés dont 1 pliable avec télécommande)
194003	Système de clé MyKey : clés individuelles pour plus de sécurité, limitation Vmax, limitation du volume radio
194005	Boîte à gants avec couvercle, également verrouillable
194006	Rétroviseurs extérieurs avec clignotants intégrés, réglables électriquement et chauffants
202901-01	Feux de jour dans les phares de série
194009	Vitrage de protection thermique, légèrement teinté
194010	Tablette supérieure cabine
194011	Phares avec feu de virage statique
194012	Phares avec temporisation d'extinction
194013	Feux de brouillard
194016	Préparation radio avec 2 haut-parleurs dans la cellule (FORD)
250599	Pré-équipement radio incluant câblage et 2 haut-parleurs cellule
194017	Single DIN DAB Radio FORD
102333-03	Oeillet de fixation au sol



Votre configuration (W3D2YGT)

CaraTour FORD 600 MQ [2023]

Porte

Réf. Nr.	
102064	Moustiquaire de porte
101080	Marchepied électrique, largeur 70 cm

Trappes de service / Portes de garage

Réf. Nr.	
102912	Porte de service WC avec fonction de maintien magnétique sur la carrosserie
552964-10	Grand espace de rangement soute variable à l'arrière
102914-09	Coffre à gaz pour alimentation bouteille de gaz 1 x 3 kg

Baie / Lanterneau / Ventilation

Réf. Nr.	
102918	Baie avec verrouillage de sécurité
102923-04	Baies à double vitrage teintées, suspendues et ouvrantes (avec moustiquaire et occultant)
102619-01	Lanterneau 40 x 40 cm avec moustiquaire et occultant, translucide (à l'avant)
102619-03	Lanterneau 40 x 40 cm avec moustiquaire et occultant, translucide, (arrière)
551834	Kombi-Rollos mit Insektenschutz und Verdunkelung an Heckflügeltüren
102921	2 baies arrières (porte arrière)
102920-03	Aérateur (champignon) cabinet de toilette
101666-08	Baie ouvrante avec moustiquaire et occultant (Cabinet de toilette)

Revêtement / Construction

Réf. Nr.	
102927-01	Isolation optimisée pour les ponts thermiques
102927-03	Isolation des parois latérales et du plafond en mousse PE
102928-03	Plancher construction en panneau sandwich, Styrodur, contreplaqué peuplier et revêtement PVC
102927-07	Parois latérales avec revêtement en tissu respirant
102928-12	Plancher intermédiaire tempéré au niveau de la dinette

Meuble / Surface

Réf. Nr.	
552940-26	Décor mobilier : CPL - décor aluminium
552941-07	Construction meuble en construction intégrale avec technologie de cheville
552941-12	Tiroirs à extension complète et guidage à rouleaux
552942-01	Fermeture de meuble à décor blanc



Votre configuration (W3D2YGT)

CaraTour FORD 600 MQ [2023]

Vivre / Dormir

Réf. Nr.	
552130	Table pivotante (seule - sans lit d'appoint)
552960-07	Banquette dinette avec chauffage intégré
552962-02	Table EasyEntry avec accès libre dinette (fixation mural)
552960-09	Banquette Dinette fonction confort
552945-13	Foam mattresses with aluminium slatted frame
552198-03	Possibilité de transformation en lit (dînette, table avec coussin de compensation, siège conducteur pivotant) <small>Note: La fonction lit d'urgence ne doit être utilisée que dans des cas exceptionnels. Comme place supplémentaire pour dormir dans le salon, nous recommandons l'option "lit d'invité en travers avec coussin supplémentaire"</small>
554102	Penderie ouverte avec tringle à vêtements sur placard de plafond à l'arrière, à gauche
552335-83	Sélection tissu : KOCAELI

Cuisine / Salle de bain

Réf. Nr.	
402985-06	Ensemble évier avec réchaud à 2 feux allumage électrique et couvercle en verre divisé
404104	Réfrigérateur à compresseur 82 litres, économe en énergie (avec compartiment congélateur de 10 litres)
401940	Dos de cuisine multi-fonctions
453505-10	Salle de toilette ergonomique avec compartiments de rangement / rangement, douche intégrée et rideau de douche amovible, support de plafond pour pomme...
453504	Tunnel d'évacuation des toilettes avec revêtement complet
453508	Receveur de douche revêtement sablé
452495	Tringle à vêtements pliable au plafond salle de bain et 2 crochets à vêtements
453503-04	Toilette à cassette DOMETIC rotative

Gaz / Chauffage / Climatisation / Eau

Réf. Nr.	
302975	Tuyau gaz version CH/FR
302979	Régulateur gaz version CH/FR
551054	Système de recirculation d'air 12 V
354105	Chauffage diesel TRUMA Combi 4D
253526-02	Panneau de commande
253526-04	Système électrique en réseau comprenant un panneau de commande central avec affichage de l'état des batteries / réservoirs d'eau propre et d'eaux usées...
353759	TRUMA iNetX Panneau de commande de chauffage
453510-01	Alimentation en eau avec pompe immergée
453510-03	Alimentation en eau chaude avec robinet mitigeur



Votre configuration (W3D2YGT)

CaraTour FORD 600 MQ (2023)

453510-06	Conduites d'eau posées avec un tuyau de circulation
452718-01	Système de filtre à eau "bluuwater"

Electricité / Multimedia / Sécurité

Réf. Nr.	
253524	Commutation / déconnexion automatique pour le démarreur et la batterie de carrosserie
253533	Chargeur électrique pour batterie cellule / véhicule
253522	Connexion externe 230 V avec sécurité automatique
253529	Disjoncteur différentiel
252723	Booster de charge pour batterie cellule
253518	Prise 230 V SCHUKO modèle français
253534-03	Éclairage intérieur technique LED
251948	Câblage pour installations solaire et satellite
251489-02	Batterie AGM (12 V / 95 AH)

Divers

Réf. Nr.	
953542-04	Mode d'emploi (Français)

Accessoires

Réf. Nr.	
953543	Garantie d'étanchéité de 10 ans
952823	Bon MediKit: Bon pour un ensemble de médicaments exclusifs (comprend un spray pour les plaies, un spray de désinfection et divers médicaments en pharmacie... Note: Le véhicule est livré avec un bon pour échanger l'ensemble de médicaments. Le kit de médicaments contient des médicaments disponible en pharmacie uniquement. Le bon ne peut donc être utilisé que dans la pharmacie de vente par correspondance MediKit responsable sur www.medikit.shop . Sur www.medikit.shop , vous recevrez également de plus amples informations sur votre MediKit.
953757-01	silwyREADY
194021	Kit de réparation pneumatique (Repair-Kit)

Options choisis

Motorisation / Transmission / Boite de vitesses / Augmentation de charge

Réf. Nr.		Poids	Prix
194085	FORD TRANSIT 3 500 kg*** ; L3 TA 2,0 L EcoBlue Light Duty ; 170 cv		1.503 €
194088	Boîte automatique à 6 rapports	+45 kg	2.279 €
193956	Augmentation de la charge par essieu à l'avant à 1 850 kg		



Votre configuration (W3D2YGT)

CaraTour FORD 600 MQ [2023]

Châssis / Mécanisme de roulement / Augmentation du PTAC du véhicule

Réf. Nr.		Poids	Prix
193967-02	Châssis en peinture métallisée : Gris magnétic	+5 kg	1.236 €
193977	FORD Jantes alu avec pneumatiques de série	-4 kg	1.603 €
193995	Système de contrôle de la pression des pneus TPMS	+1 kg	120 €

Packs

Réf. Nr.		Poids	Prix
280050	Pack aide au stationnement		797 €
193993	Système Park Pilot à l'avant		
193994	Système de Park pilote de stationnement supplémentaire à l'arrière		
214138	Pack Voltage	+2 kg	661 €
102497	Gouttière avec éclairage LED au dessus de la porte coulissante	+1 kg	
252498-01	Pack éclairage d'ambiance cellule / Espace bain	+1 kg	
251949-07	Prise USB dans l'espace cuisine (1 unité)		
250072-04	Prise supplémentaire 230 V SCHUKO (1 unité) à l'arrière		
251949-09	Prise USB à l'arrière (1 unité)		
250072-02	Prise supplémentaire 230 V SCHUKO (1 unité) Groupe d'assise		

Stores extérieurs / Accessoires pour stores

Réf. Nr.		Poids	Prix
501646-02	Store 350 x 250 cm anthracite	+28 kg	1.284 €

Résumé de vos coûts totaux

	Poids	Prix
Prix total et poids de l'équipement standart	2.855 kg	59.132 €
Prix total et poids de l'équipement oprionel	77 kg	9.483 €
Prix total et poids de votre configuration	2.932 kg	68.615 € incl. 20% TVA.

Informations techniques et juridiques importantes concernant la configuration du véhicule et les indications relatives au poids

Dans la circulation routière, chaque véhicule n'est homologué que pour un certain poids maximal. Ce poids maximal ne doit pas être dépassé pendant la conduite. Par conséquent, lors de la configuration et de la sélection d'équipements supplémentaires (« packs », « caractéristiques des équipements » et « options ») de notre gamme d'usine, les exigences techniques et légales relatives au poids de votre véhicule doivent déjà être prises en compte.

Les exigences légales relatives au poids de votre véhicule sont fixées par le règlement d'exécution (UE) 2021/535 de la Commission du 31 mars 2021 (jusqu'en 06/2022 : règlement (UE) n°1230/2012 de la Commission du 12 décembre 2012). Afin de vous informer de manière aussi transparente et complète que possible sur les informations relatives au poids fournies dans le cadre de la configuration, les explications et commentaires suivants de Knaus Tabbert AG sont basés sur les exigences de ce règlement. Avant de configurer et de commander votre véhicule, lisez attentivement les explications et remarques suivantes sur les informations relatives au poids. Nos partenaires commerciaux seront également heureux de vous aider à sélectionner et à configurer votre véhicule.

I. Définitions

1. Le poids total admissible du véhicule

Le « poids total admissible » du véhicule est indiqué dans la partie I du certificat d'immatriculation (sous le point F.1.) et correspond au poids maximal autorisé spécifié par le constructeur que votre véhicule peut peser en charge (par exemple 3 500 kg). Il ne doit pas être dépassé pendant la conduite. Le dépassement du poids total admissible au volant est passible d'amendes dans de nombreux pays européens. En Allemagne, le dépassement du poids total admissible au volant peut constituer une infraction administrative passible d'une amende. Nous vous recommandons donc de peser votre véhicule avant chaque voyage et de vérifier que votre véhicule respecte le poids total admissible. Le respect du poids total admissible relève de votre responsabilité.

Le poids total admissible est indiqué pour chaque implantation dans les caractéristiques techniques.

2. Le poids du véhicule en ordre de marche

Le « poids en ordre de marche » désigne le poids du véhicule, y compris la carrosserie et l'équipement standard d'usine (« équipement de base » ou « équipement de série »), y compris le réservoir de carburant rempli à 90 % de sa capacité, ainsi que les consommables tels que les graisses, les huiles et les liquides de refroidissement, les outils et les pneus de secours, plus le poids du conducteur, calculé forfaitairement à 75 kg conformément à la législation.

Le poids en ordre de marche est indiqué pour chaque implantation dans les caractéristiques techniques.

Les éléments suivants sont inclus dans le poids du véhicule en ordre de marche :

- le poids à vide du véhicule, carrosserie comprise, y compris les fluides de fonctionnement tels que les graisses, les huiles et les liquides de refroidissement, les outils et l'assistance au dépannage des pneus ;
- l'équipement standard ; c'est-à-dire la configuration de base d'un véhicule équipé de toutes les caractéristiques légalement requises, y compris tous les équipements montés qui ne nécessitent pas de spécifications supplémentaires au niveau de la configuration ou de l'équipement ;
- le réservoir d'eau potable rempli à 100 % en mode conduite (la capacité du réservoir d'eau potable est limitée à 10, 20 ou 40 litres, selon le modèle de véhicule en mode conduite) et une bouteille de gaz en aluminium remplie à 100 %, pesant 16 kg ;
- le réservoir de carburant rempli à 90 %, carburant compris ;
- le conducteur, dont le poids est calculé forfaitairement à 75 kg.

Veillez noter que les indications de poids en ordre de marche figurant dans les caractéristiques techniques sont des valeurs nominales calculées, qui sont soumises à des tolérances liées à la production allant jusqu'à ± 5 %. Ces tolérances légalement admissibles peuvent avoir un effet direct sur le poids réel de votre véhicule

7. Le poids maximal de l'équipement supplémentaire

Pour que la charge utile minimale prescrite par la loi soit respectée, le fabricant définit pour chaque implantation le « poids maximal de l'équipement supplémentaire ». Il s'agit donc du poids disponible pour le choix des options d'usine (« Packs », « Caractéristiques des équipements » et « Options ») tout en respectant la charge utile minimale réglementaire.

Knaus Tabbert AG calcule le poids maximal de l'équipement supplémentaire en déduisant du poids total admissible le poids en ordre de marche, le poids des passagers ainsi que la charge utile minimale.

Exemple :

3 500 kg	Poids total admissible
- 2 968 kg	Poids en ordre de marche
- 3*75 kg	Poids des passagers
- 110 kg	Charge utile minimale
= 197 kg	Poids de la charge maximale restante

II. Informations techniques et juridiques

1. Tolérances légalement admises lors du calcul des spécifications de poids

Les poids en ordre de marche indiqués dans les caractéristiques techniques sont des valeurs nominales calculées sous réserve de tolérances de production pouvant atteindre ± 5 %. Ces tolérances liées à la production, qui peuvent atteindre ± 5 %, sont légales et résultent de l'utilisation de matériaux naturels, tels que le bois, et des procédés de fabrication utilisés par certains fournisseurs. Les variations de poids dues aux matériaux utilisés ne peuvent être exclues malgré des processus de production optimisés. Étant donné que ces tolérances légalement admissibles ont un effet direct sur le poids réel de votre véhicule et donc aussi sur la charge utile possible ou la charge utile restante, vous devez absolument en tenir compte lors de la configuration de votre véhicule.

Exemple :

Poids en ordre de marche selon les caractéristiques techniques :	2 968 kg
Tolérance légale de ± 5 % :	148 kg
Plage de poids total légalement admissible en ordre de marche	2 820 à 3 116 kg

2. Impact des tolérances légalement autorisées

Si le poids réel du véhicule est augmenté par la sélection d'équipements supplémentaires au point qu'il n'y a mathématiquement plus de charge utile suffisante entre le poids réel du véhicule et le poids total admissible pour le transport des passagers autorisés et la charge utile minimale (voir ci-dessous), vous avez en principe la possibilité (en fonction de l'implantation) de sélectionner une augmentation de la charge du véhicule dans le cadre de la configuration, de sélectionner une réduction du nombre de sièges autorisés pendant les déplacements et/ou de désélectionner des équipements supplémentaires afin de pouvoir poursuivre la configuration. Sinon, la configuration et donc le processus de commande de votre véhicule ne pourront pas être poursuivis.

Si nécessaire, vérifiez auprès de votre concessionnaire Knaus Tabbert AG que le poids total admissible n'est pas dépassé, c'est-à-dire qu'il reste suffisamment d'espace de chargement pour les passagers et les bagages (charge utile minimale, voir ci-dessous).

Mais indépendamment de la question de savoir si le respect de la charge utile minimale est assuré, vous devez respecter les tolérances de production légalement admissibles pour le poids en ordre de marche dans

et donc sur la charge utile ou la charge utile restante. Par conséquent, vous devez absolument tenir compte de ces tolérances lorsque vous configurez votre véhicule.

3. Le poids réel du véhicule

Le « poids réel du véhicule » désigne le poids du véhicule en ordre de marche, augmenté par le poids des équipements supplémentaires installés en usine sur un véhicule donné.

4. Le poids du conducteur et le poids des passagers

Le « poids du conducteur » est calculé forfaitairement à 75 kg, quel que soit le poids réel du conducteur. Le poids du conducteur étant déjà inclus dans le poids en ordre de marche, il n'est pas inclus dans le poids des passagers.

Le « poids des passagers » résulte du nombre de personnes autorisées à circuler, fixée par le conducteur lors de la procédure de réception, moins le poids du conducteur, calculé forfaitairement à 75 kg.

Le nombre de personnes autorisées en mode conduite est indiqué dans les caractéristiques techniques pour chaque implantation.

Le poids des passagers est également calculé forfaitairement à 75 kg par passager, quel que soit leur poids réel. Ainsi, pour un véhicule dont le nombre de personnes autorisées en mode conduite est de quatre, le poids des passagers est de 225 kg (3*75 kg).

5. Équipement standard et supplémentaires

L'« équipement standard » (« équipement de base » ou « équipement de série ») désigne la configuration de base d'un véhicule équipé de toutes les caractéristiques légalement requises, y compris tous les équipements montés qui ne nécessitent pas de spécifications supplémentaires au niveau de la configuration ou de l'équipement.

Vous trouverez des informations sur l'équipement standard (« équipement de base » ou « équipement de série ») pour l'implantation que vous avez choisie dans le cadre de la configuration ci-dessous.

Les « équipements supplémentaires » (« packs », « caractéristiques des équipements » et « options ») désignent tous les éléments d'équipement non compris dans l'équipement standard qui sont montés sur le véhicule en usine sous la responsabilité du constructeur et qui peuvent être commandés par le client. L'équipement supplémentaire dans ce sens ne comprend pas les autres accessoires montés sur le véhicule par vous ou votre partenaire commercial après la livraison du véhicule par le fabricant.

Les détails des packs (d'équipement), des caractéristiques et des options qui peuvent être commandés à l'usine se trouvent avec l'implantation sélectionnée dans la configuration ci-dessous.

Notez que l'installation d'équipements supplémentaires entraîne toujours une réduction de la charge utile (voir point 6). Le poids maximum des équipements supplémentaires qui peuvent être sélectionnés pour chaque implantation est indiquée dans les informations relatives aux implantations respectives des véhicules (cf. point 7.).

6. La charge utile et la charge utile minimale

La « charge utile » est calculée en déduisant du poids total admissible le poids en ordre de marche, le poids des passagers et le poids maximal des équipements en option spécifiés par le constructeur.

La législation européenne prescrit une « capacité de charge minimale » fixe pour les camping-cars, qui concerne les bagages et autres accessoires non installés par le constructeur. Elle ne doit pas être sous-estimée lors de la configuration de votre véhicule et est calculée à l'aide de la formule suivante :

Charge utile minimale en kg $\geq 10 * (n + L)$

Où « n » est le nombre maximal de passagers plus le conducteur et « L » est la longueur totale du véhicule en mètres.

le cadre de la configuration, car elles ont toujours une incidence sur les capacités de chargement. Vous ne pouvez donc commander qu'un poids maximal d'équipements supplémentaires pour chaque implantation.

Si vous commandez le véhicule de l'exemple ci-dessus avec des équipements supplémentaires d'un poids total de 150 kg, la valeur nominale du poids en ordre de marche dans les caractéristiques techniques donne une charge utile de 180 kg. Toutefois, la capacité de charge réelle peut s'écarter de cette valeur en raison des tolérances légales autorisées. Si le poids de votre véhicule en ordre de marche est supérieur d'environ 1 % à la valeur nominale indiquée dans les caractéristiques techniques, la charge utile est réduite de 180 kg à 151 kg :

Exemple :

3 500 kg	Poids total admissible
- 2 998 kg	Poids réel du véhicule en ordre de marche (+ 1 % par rapport au poids en ordre de marche de 2 968 kg indiqué dans les caractéristiques techniques)
- 3*75 kg	Poids des passagers
- 150 kg	Équipement supplémentaire commandé pour le véhicule concrètement configuré
= 127 kg	Possibilité de charge restante (important : la possibilité de charge restante doit être supérieure à la charge utile minimale, cf. point 6).

Nous vous recommandons donc de peser votre véhicule chargé avant chaque voyage et de vérifier que votre véhicule respecte le poids total admissible. Ce contrôle relève de votre responsabilité en tant que conducteur de véhicule.